



COMMISSION EUROPÉENNE
DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances
Protection et intégration sociales
Analyse sociale et démographique

Bruxelles, le 1 juin 2009
D(2009) 8107

Consultation
sur la possibilité de désigner l'année 2012
comme l'année européenne du vieillissement actif et de la
solidarité intergénérationnelle

Déclaration spécifique de confidentialité

Les contributions reçues seront publiées sur l'internet, avec mention de l'identité du contributeur, à moins que celui-ci ne s'oppose à la publication de ses données à caractère personnel en arguant du fait que cette publication pourrait porter atteinte à ses intérêts légitimes. Dans ce cas, la contribution pourra être publiée sous une forme anonyme. Sinon, la contribution ne sera pas publiée et son contenu ne sera, en principe, pas pris en considération.